

TROPHEE REGIONAL SUR PISTE DES ECOLES DE CYCLISME

Cette épreuve est ouverte à tous les clubs d'Ile-de-France possédant une école de cyclisme homologuée. L'organisateur est désigné chaque année par la Commission des Jeunes après étude des candidatures à l'organisation. Chaque équipe de club sera composée au maximum de : 2 poussins, 3 pupilles, 3 benjamins. Pour pouvoir participer, chaque équipe devra être composée au minimum de **5 coureurs de 3 catégories différentes** soit :

1 ou 2 poussins, 1 ou 2 pupilles, 1 ou 2 benjamins. Il n'y aura qu'une seule équipe par club. Les équipes mixtes sont autorisées à participer, mais ne peuvent être classées au prix d'équipe.

Au cas où une équipe inscrite régulièrement ne pourrait pas présenter le minimum prévu de coureurs de son équipe le jour de l'épreuve, elle sera pénalisée de 60 points pour la catégorie manquante, où pour le 5ème coureur, si elle ne présente que 4 participants.

Les épreuves sont les suivantes :

Poussins : Omnium

1ere manche : 60m départ arrêté

2eme manche : Individuelle 4 tours

Suivant le nombre de partant, la 2eme manche pourra être divisée en plusieurs séries : les meilleurs temps du 60m départ arrêté seront pour les places de 1 à 12, les autres pour les places de 13 à 24 et ainsi de suite.

En cas d'égalité de points et de places, la manche la plus longue chronométrée est prépondérante (Individuelle)

Pupilles : Omnium

1ère manche : Elimination en 3 séries suivant le nombre de partants.

2ème manche : Course aux points 6 tours, 2 classements

La Course aux Points sera divisée en plusieurs séries de 15 coureurs maxi : 1ere série composée des 5 premiers de chaque séries de l'Elimination et ainsi de suite.

En cas d'égalité de points et de places, la manche la plus longue chronométrée est prépondérante (Course aux Points)

Benjamins : Omnium

1ère manche : Elimination en 3 séries suivant le nombre de partants.

2ème manche : Sprint aux Points : 8 tours

Le Sprint aux Points sera divisé en plusieurs séries de 15 coureurs maxi : 1ere série composée des 5 premiers de chaque séries de l'Elimination et ainsi de suite.

En cas d'égalité de points et de places, la manche la plus longue chronométrée est prépondérante (Sprint aux Points)

Classement par équipe :

Le classement par équipes se fera suivant la réglementation en vigueur en Ile-de-France, soit sur 5 coureurs dans 3 catégories différentes.

Récompense :

1 bouquet à chaque vainqueur d'Omnium + 1 bouquet à la 1ere fille

1 trophée à l'équipe victorieuse

1 médaille d'or à chacun des coureurs de l'équipe classée 1ère

1 médaille d'argent à chacun des coureurs de l'équipe classée 2ème

1 médaille de bronze à chacun des coureurs de l'équipe classée 3ème

MATERIEL :

Chaque participant devra utiliser un vélo de type dit « traditionnel ». Développement de 5m60. Pas de bidon ni de pompe. Roues standard à rayons. Les embouts de guidon, le casque et les gants sont obligatoires.

Les coureurs devront se présenter au contrôle de développement avec un développement conforme. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de 2ème contrôle et le coureur ne pourra pas prendre part aux épreuves.

ARBITRE :

Les arbitres seront désignés par la Commission des Jeunes.

DISCIPLINE :

Il ne sera pas admis de dirigeant ou parent sur la piste ou sur la pelouse en dehors des personnes désignées par la commission des jeunes. Le jury des arbitres pourra mettre hors course une équipe dont l'encadrement n'aura pas respecté cette disposition.

En cas de pluie, la réunion sera soit reportée après les vacances d'été, soit annulée en cas d'impossibilité d'obtenir une date libre sur le vélodrome.